



e-Pass Education

publié le 12/10/2021

Descriptif :

Une plateforme innovante qui met à disposition du corps éducatif un espace de partages et de bonnes pratiques, ainsi qu'une e-carte pour faire valoir son appartenance à cette communauté.

Sommaire :

- Qu'est-ce que le e-Pass Éducation ?

● Qu'est-ce que le e-Pass Éducation ?

Le e-Pass Éducation permet le partage d'initiative du corps éducatif.

Il authentifie une personne relevant du corps éducatif.

Le Chef d'établissement ou responsable de l'équipe éducative certifie distribuer le e-Pass Education aux personnes de ses équipes. Il remet, ce faisant, cette e-carte tamponnée électroniquement de son macaron. Le bénéficiaire peut alors présenter cette e-carte lui certifiant son appartenance à la communauté éducative pour faire ainsi valoir ce que de droit.

Le e-Pass Éducation permet de préparer des projets et de les partager avec la communauté éducative dans des conditions optimales. Ces projets, développés pour les élèves, enrichissent et diversifient les approches pédagogiques. Le e-Pass Education propose des thèmes comme les sorties scolaires et ses facilités administratives ou encore la géolocalisation des établissements avec leur spécialisation (à venir prochainement) pour faciliter le lien.

Ces projets, développés pour les élèves, enrichissent et diversifient les approches pédagogiques.

▶ [Qui sommes-ils ?](#)

▶ [Fonctionnement du e-pass](#)

▶ [Accéder à e-Pass Éducation et créer votre compte](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.